Image not found or type unknown

Une instance caduque peut-elle être recommencée

Par **Corkette**, le **15/08/2016** à **23:00**

Je n'ai plus d'avocat et dans l'action que j'ai introduite il est obligatoire. La plaidoirie ayant lieu dans quelques jours, je n'ai pas le temps nécessaire d'en trouver un autre et quand bien même il ne pourrait prendre connaissance de ce dossier très important. Que va t-il se passer ? Report ? Annulation (ce qui serait désastreux pour moi). Que faire ?

Bonjour,
La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".
Merci pour votre attention...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés